

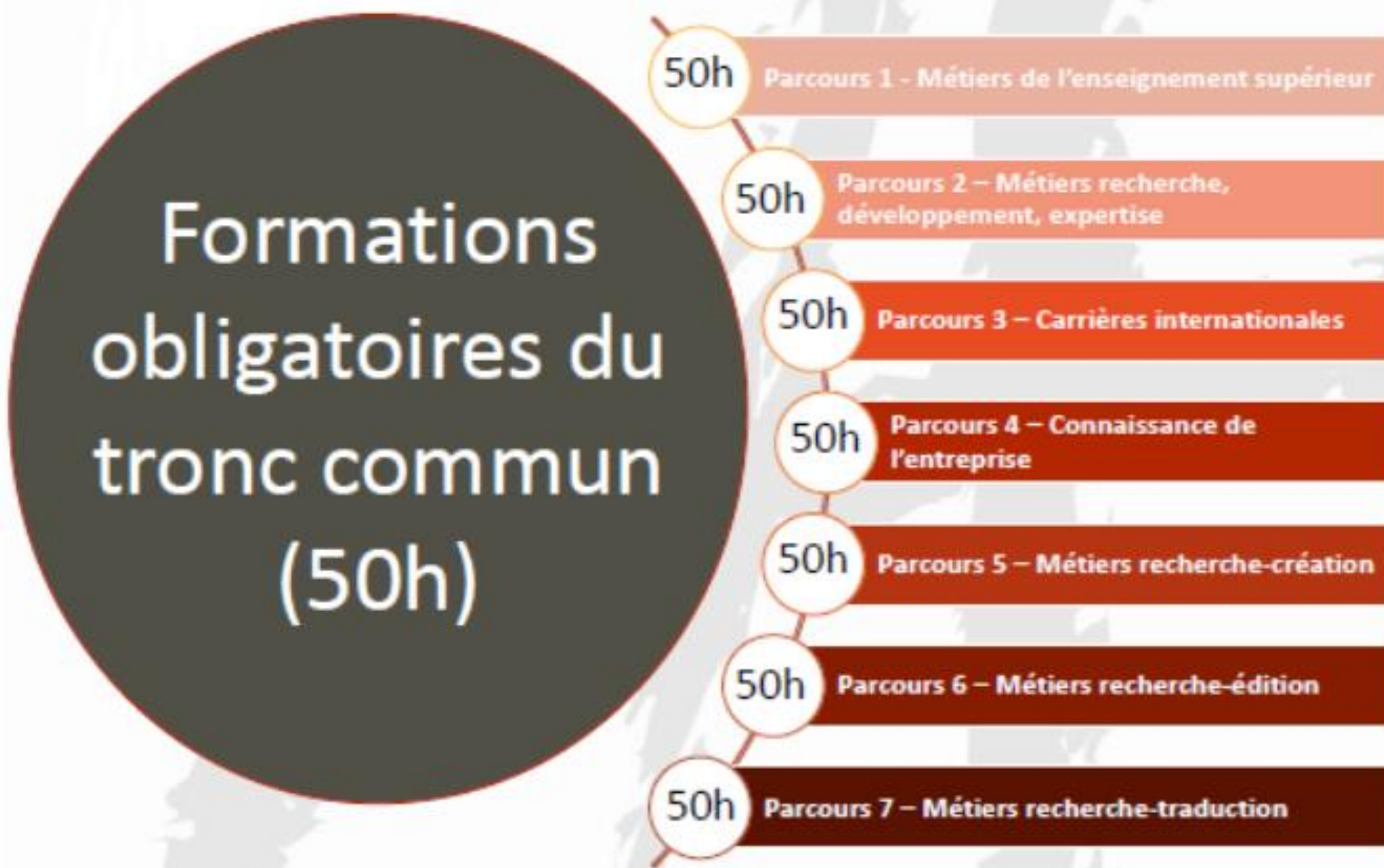
PARCOURS DE FORMATION ED 328 – ALLPH@

Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication

COMPOSITION DU VOLUME HORAIRE DE FORMATION (100h)

Vous venez de vous inscrire en Doctorat, et vous relevez de l'École doctorale ALLPH@. Dans le cadre de votre Doctorat, vous devez, parallèlement à votre travail de recherche, **suivre des formations, organisées en parcours.**

Le **parcours** de formation est **obligatoire** dans le cadre de la réalisation d'un doctorat depuis 1998. Ce parcours comprend un minimum de **100 heures de formations**, dont **50 heures** issues du **tronc commun** et **50 heures** du **parcours choisi** lors de l'inscription.



PARCOURS DE FORMATION ED 328 – ALLPH@

Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication

FORMATIONS OBLIGATOIRES du TRONC COMMUN (50h)

Le parcours de formation comprend des formations obligatoires du Tronc commun (50 h)

☛ Obligatoire la 1^{ère} année de votre inscription en doctorat

Le doctorant doit suivre les formations obligatoires de l'année universitaire en cours s'il n'a pas pu les suivre lors de sa 1^{ère} année d'inscription

- **Journée de rentrée** (3 h)
- **Formations documentaires** ► inscriptions à **2 modules** (2 X 3 h) selon le profil du doctorant qui sera déterminé par le résultat du TEST en ligne sur <https://bibliotheques.univ-tlse2.fr/accueil-bibliotheques/aide-et-formation/se-former/formations-aux-doctorants>



Faites un test pour déterminer votre profil
⇒ 2 modules obligatoires (6h de formation) :

- PROFIL 1 ☛ Module 1 + Module 2
- PROFIL 2 ☛ Module 2 + Module 3
- PROFIL 3 ☛ Module 3 + Module 4

MODULE 1 : Trouver sa documentation : panorama des ressources

MODULE 2 : Organiser sa stratégie de recherche et maîtriser l'interrogation des principales bases scientifiques de son domaine

MODULE 3 : Organiser sa veille scientifique pour la thèse

MODULE 4 : Les bonnes pratiques de la documentation, droits d'auteur, citation de ses sources

☛ Obligation de participer à une session durant la préparation du doctorat

- **Conférence inaugurale de rentrée** (3 h)
- **Ethique et intégrité scientifique** (6 h) dispensée par l'Ecole des Docteurs
- **Doc to me** ► En tant qu'auditeur : 2 h ► En tant qu'intervenant : 16 h

☛ Obligatoire uniquement pour les doctorants qui vont déposer leur thèse à l'UT2J en 3^e année (thèse à temps complet) ou en 6^e année (thèse à temps partiel)

- **Réunion d'information « Dépôt et diffusion de sa thèse à l'UT2J »** dispensée par le SCD (non comptabilisée dans le parcours de formation) à suivre 6 mois avant la soutenance

Inscription en vous connectant avec vos identifiants ENT sur <https://iris.univ-tlse2.fr/course/index.php?categoryid=481> ; clé à renseigner : these.

La validation de votre participation à ce module obligatoire est conditionnée par votre participation aux 2 parties de la formation (partie 1 en autoformation via iris et partie 2 en présentiel ou distanciel).

Votre participation à cette session d'information sera transmise directement à la direction de l'école doctorale par le SCD. Aucune attestation individuelle ne sera délivrée.

Pour toute question, contacter M^{me} Chloée FABRE - chloee.fabre@univ-tlse2.fr

Pour plus d'informations concernant les parcours de formations ALLPH@, [cliquez-ici](#).



Site Internet ☛ <http://allph@univ-tlse2.fr>

Vous connaissez à présent les principes généraux du parcours de formation.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute ou si vous pensez relever d'une situation particulière.

Direction de l'École Doctorale ALLPH@ :

Hilda INDERWILDI & Stéphane PUJOL

☎ 05 61 50 35 08 - direction.allph@univ-tlse2.fr

Responsable du Service des Etudes Doctorales :

Valérie LAFITTE-CARBONNE

☎ 05 61 50 35 13 - responsable.sedoc@univ-tlse2.fr

Gestion des formations :

Myriam GUIRAUD

☎ 05 61 50 36 82 - myriam.guiraud@univ-tlse2.fr